

Schéma récapitulatif des procédures de signalement, écoute, examen et traitement des VSS et discriminations LGBTQIA+phobes

Dispositif de signalement

[Formulaire de signalement en ligne](#)

OU

Contactez les référent·es « **Violences sexistes et sexuelles** » de proximité (présent·es dans chaque UFR + ED + BU)

[Cliquez ici](#)

Dispositifs de traitement

Selon la situation et les recommandations émises par le Comité d'analyse et de suivi

- Entretien de recadrage
- Mesures conservatoires
- Enquête administrative
- Saisine du procureur
- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
- Commission disciplinaire
- Actions de prévention
- Sans suite

Dispositif d'écoute

La Cellule d'écoute compétente en matière de VSS propose un rdv assuré par un binôme composé parmi les personnes suivantes :

- Chargée de mission Égalité femmes-hommes
- Psychologue du Service Santé Étudiant
- Psychologue du travail
- Travailleuse sociale

OU

Les référent·es « **Violences sexistes et sexuelles** » de proximité proposent un rdv

À l'issue du rdv avec la cellule d'écoute ou les référent·es VSS de proximité un compte-rendu sera transmis à la personne signalante qui pourra l'amender avant de le signer

Dispositif d'examen

Comité d'analyse et de suivi des situations

Composé par

- Chargée de mission Égalité femmes-hommes
- Chargée de mission Racisme, antisémitisme, laïcité
- Conseillère de prévention
- Chargée des affaires juridiques
- Directrice adjointe de la Direction Vie de Campus
- Direction DIPEFAS
- Direction du Service Santé Étudiante
- Psychologue du Service Santé Étudiante
- Psychologue du travail
- Médecin du travail
- VP Relations et Ressources humaines, dialogue social, conditions de travail

Se réunit toutes les 3 ou 4 semaines et formule des recommandations qu'il adresse aux services compétents

*En cas d'urgence, un article 40 du CPP peut être activé, la présidence et la DGS seront alors directement alertées

**EN ACCORD
AVEC LA
VICTIME**